



LES AMIS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°46

FÉVRIER 2018



ÉDITO

En 2017, la création de groupes locaux des Amis de la Conf' aura été une réelle réussite. La décision du Conseil d'administration, en Juin 2015 de lancer une dynamique locale a donc pris tout son sens. De plus, les journées d'été 2017 à TESSY-BOCAGE ont été aussi le lieu où ces dynamiques ont émergé. A ce jour, au-delà des six groupes (départementaux ou régionaux) constitués légalement en association, il existe huit groupes non constitués légalement et sept groupes dans une dynamique de constitution en groupe local.

Cette dynamique positive va venir interroger le fonctionnement de notre association dans les mois, voire années à venir. Nous allons devoir travailler la question des échanges entre groupes locaux et instances nationales, et développer des outils de communication adaptés. Les groupes locaux et les instances nationales doivent à l'avenir s'alimenter de leurs expériences réciproques pour définir ensemble les orientations de l'association.

Au même titre que les groupes locaux seront de plus en plus associés et moteurs des orientations à prendre pour notre association, la lettre trimestrielle doit devenir en 2018 le lieu d'expression de ces mêmes groupes locaux. Les instances nationales continueront à soutenir les volontés locales de développement en s'impliquant auprès des groupes tant d'un point de vue financier, logistique mais aussi par la présence des administrateurs, pour que le lien national/local soit permanent et enrichissant pour toutes les parties.

Ce début d'année, c'est aussi le départ d'Anna Vimal du Monteil, salariée de notre association. Le Conseil d'administration tient à remercier Anna pour tout le travail accompli mais aussi pour le dynamisme dont elle a fait preuve durant son passage parmi nous. Sa disponibilité et son esprit d'initiative ne sont pas étrangers au développement de notre association et à l'évolution de la communication. Nous lui souhaitons plein de réussite dans ses projets futurs!

Et ce départ annonce également une arrivée, celle de Pauline Bretaudeau. Elle est heureuse de rejoindre l'équipe des Amis de la Conf' depuis fin janvier. Alors, elle vous donne rendez-vous au bureau à Bagnolet, en déplacement pour accompagner le développement des groupes locaux, à un événement du réseau (Notre-Dame-des-Landes, Salon de l'Agri etc.), ou à notre Assemblée Générale des 16 et 17 juin 2018... Les occasions ne manqueront pas cette année de se rencontrer!

PAYSAN, PAS DÉLINQUANT! (SUITE)

Le verdict du procès de Jean-Pierre Simon est tombé le 24 octobre dernier.

Tombé comme un marteau avec toute la violence que peut montrer la justice ou plutôt montrer l'injustice de certaines décisions. C'est ce qu'ont ressenti les personnes présentes devant le tribunal ce matin-là.

Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines (Meuse), a été condamné à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de Bar-le-Duc, pour avoir mis son matériel agricole à disposition des personnes qui en juin et juillet 2016, ont occupé le Bois Lejuc, à Bure. Son matériel va lui être restitué.

Pour lui laisser la possibilité de se pourvoir en appel, les paysans confédérés présents se sont mobilisés pour l'aider financièrement à racheter du matériel agricole. Très vite des dons ont été reçus. Mais la décision appartenait à Jean-Pierre et vous trouverez sa courageuse décision dans le texte suivant.

A Bure, les militants continuent leur occupation malgré la venue de l'hiver. Les projets d'installation sont accompagnés par les paysans locaux. Il est important d'arrêter ce projet d'enfouissement dangereux qui créerait une situation irréversible pour nos enfants et une pollution incontrôlable à l'avenir.

Marithé

Bonjour à tous,

Le 7 juillet 2016 au terme de 20 jours d'occupation du bois Lejuc, dans une ambiance de guerre, je me suis vu saisir un tracteur et une bétailère mis à disposition des occupants du bois.

Après une première convocation en justice devant le tribunal correctionnel de Bar le Duc le 2 mai 2017 pour complicité d'occupation du terrain d'autrui, l'audience ayant été reportée, j'ai comparu le 12 septembre 2017 ; le jugement étant mis en délibéré le 24 octobre 2017. J'ai été condamné à 2 mois de prison avec sursis, mais j'ai obtenu la restitution sans frais du matériel, malheureusement cette restitution ne pouvait être effective que si je ne faisais pas appel.

J'avais 10 jours pour faire appel ou non de cette décision. Un appel à dons lancé le 24 octobre à l'initiative de la Confédération paysanne a permis de collecter le montant nécessaire à la réappropriation d'un matériel équivalent pour me permettre de prendre ma décision sereinement.

Au terme de ce délai, j'ai décidé de ne pas me pourvoir en appel et de récupérer mon outil de travail au bout de 16 mois de rétention.

Le contexte local et la menace visant à réduire les paysans et les habitants au silence et à l'inaction, clairement défendue par le procureur dans son réquisitoire, ne sont pas sans infléchir ma décision.

Jean-Pierre Simon ■

LES AMIS DE LA CONF' 17 FACE A MACDO

Les Ami.e.s de la Conf' de Charente-Maritime soutiennent la municipalité de Dolus-d'Oléron face à McDonald, le géant de la malbouffe qui veut s'imposer dans ce charmant village de la côte atlantique.

Ce combat, la municipalité le mène depuis 3 ans pour sauvegarder le caractère de son village, pour défendre les petits restaurants de l'île, pour lutter contre la malbouffe et éviter les innombrables déchets que dégage un restaurant « McDo ».

Il faut dire que la chaîne américaine qui a déjà plus de 1.300 points de vente sur le sol français entend bien imposer un peu partout ses « restaurants » standardisés et sans âme, y compris dans les lieux qui mériteraient d'en être préservés.

Savez-vous par exemple, que Mc Donald's veut s'implanter sur la magnifique place du Duomo à Florence ? Et pour faire plier la municipalité qui résiste, elle aussi, ils sortent l'artillerie lourde.

McDonald's réclame 17 millions d'euros à Florence !! Vous imaginez la puissance de la multinationale et de son

armée d'avocats face à un maire ?

De quoi tordre le bras à tous les élus qui souhaitent préserver leur village ou leur vieux quartier de ce type de commerces uniformisés, aux antipodes de l'esprit « gastronomie française » et « village de charme ». La municipalité de Dolus-d'Oléron tient bon depuis 3 ans, et va faire appel devant la cour administrative de Bordeaux. Mais combien de temps pourra-t-elle tenir encore ?

Il lui faut le soutien et les encouragements de milliers de personnes, de partout en France.

Merci de vous joindre à cet élan de solidarité !

Signez la pétition :

<https://www.citization.fr/petition/solidarite-dolus-doleron/>

Et soutenez cette lutte :

<https://www.helloasso.com/associations/mac-dolus>

Les Amis de la Conf' 17 (Charente-Maritime) ■

FERMES-USINES : 1 000 VACHES EN PICARDIE, 4 000 BOVINS EN ENGRAISSEMENT EN SAÔNE ET LOIRE... JUSQU'OUÛ IRA L'AGRO-INDUSTRIE ? QUI VEUT LA PEAU DES PAYSANS, EN PARTICULIER DES ÉLEVEURS ?

Au niveau mondial, on assiste dans les pays occidentaux à une baisse de la sur-consommation de viande pour des raisons multiples (budgets familiaux, santé, écologie/ environnement, respect de l'animal de l'élevage à l'abattage...) alors que parmi les classes aisées des pays émergents, la consommation de produits d'origine animale (viande, lait, fromage) explose en raison de la politique d'implantation de la grande distribution et de la standardisation alimentaire. En France et en Europe, les éleveurs sont en grande difficulté face à des problématiques contradictoires alors qu'ils jouent un rôle majeur dans notre société, en particulier pour le développement équilibré des territoires et de l'agriculture.

Nous constatons aussi que partout les règles du libéralisme condamnent chaque jour un peu plus les paysans porteurs d'alternatives économiques et sociales. La norme devient la concentration pour des "exploitations" qui méprisent la condition paysanne

et mettent les producteurs "à la botte" de l'industrie en s'accaparant leurs terres.

En confinant les fermes restantes dans un rôle subordonné de niche économique, l'agro-industrie, qui déploie ses usines inexorablement, s'entête dangereusement à renforcer l'agriculture destructrice d'emploi et qui déconsidère l'éleveur au même titre que l'animal, les réduisant à des outils du marché.

Avec les projets agro-industriels portés par des investisseurs hors-sol, l'avenir de notre production alimentaire est de plus en plus en danger. De plus, le gigantisme des unités de productions et celui du commerce international ultralibéral génèrent des risques sanitaires graves. Les directives économiques marquent une réelle intention de livrer l'activité aux mains d'industriels plus soucieux de leurs parts de marché que de l'emploi, de l'alimentation ou de l'environnement. Les paysans sont poussés par les agro-managers, les banques et les politiques vers l'agrandissement mortifère, la modernisation à outrance sans souci de la préservation des écosystèmes

et de la santé des populations. Les

consommateurs voient l'offre alimentaire se réduire et la diversité animale et végétale disparaître. L'engraissement capitaliste s'accélère. Les paysans deviennent des travailleurs à façon de l'industrie agro-alimentaire.

Les contrôles sont de plus en plus en répressifs à l'encontre des petits et moyens exploitants, alors que les fermes usines sont souvent installées illégalement, avec des préfets qui donnent les autorisations malgré les recours et ferment les yeux sur les irrégularités hors la loi. Il y a donc "deux poids-deux mesures" : tracasseries administratives incessantes d'un côté, quasi impunité de l'autre.

La production sans producteurs est en marche, associée à un déni des préoccupations environnementales et climatiques.

Pourtant, l'agriculture paysanne, autonome, relocalisée, respectueuse de ses travailleurs et de l'environnement, figure parmi les réelles alternatives pour le développement de la souveraineté alimentaire, avec des paysans et citoyens maîtres du choix de leur nourriture !

Un choix de société doit s'opérer : résister au fatalisme ambiant, défendre la condition de celles et ceux qui produisent en suffisance des produits de qualité.

Nous contribuerons à dénoncer l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation, et à défendre l'agriculture paysanne. Dans le cadre d'une campagne citoyenne "Décidons de notre alimentation", nous mobiliserons nos forces en 2018 afin d'introduire de la démocratie dans les décisions politiques qui concernent notre alimentation.

**Communiqué des Amis de la
Confédération paysanne
décembre 2017 ■**



UN ARRÊT IMMÉDIAT DE L'UTILISATION DU GLYPHOSATE !

Communiqué des Amis de la
Confédération paysanne

décembre 2017

Les récentes tergiversations européennes pour le maintien ou l'arrêt de l'utilisation du glyphosate témoignent d'un débat déterminant sur l'avenir de notre agriculture et de la santé des consommateurs et salariés de l'agro-alimentaire face aux intérêts des multinationales.

Alors que le glyphosate a été classé cancérigène probable par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC), la France doit prendre position clairement pour l'interdiction rapide de cette substance.

Les États Généraux de l'Alimentation doivent acter la transition agricole vers des solutions culturales agro-écologiques afin d'influencer les décisions de la Commission européenne. **La Recherche publique doit bénéficier de moyens qui activent durablement les alternatives biologiques aux pesticides.**

Le gouvernement français est continuellement sous pression des groupes agro-alimentaires et de leurs soutiens productivistes. Le nombre de victimes ne cesse de croître, certains experts estiment déjà que « cette bombe à retardement » aura un coût majeur pour notre système de protection sociale. Pour les pouvoirs publics, c'est la santé de la population qui doit primer, pas les intérêts financiers. Face à la gravité de la contamination de l'eau et au nombre grandissant de victimes des pesticides, les autorités doivent prendre leurs responsabilités.



L'arrêt de l'utilisation du glyphosate doit intervenir dès l'année culturale 2018, sa dangerosité ne doit pas autoriser l'écoulement des stocks, il serait criminel d'accepter qu'il y ait de nouvelles victimes...

Le 2ème pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) doit protéger l'environnement et accompagner la reconversion de l'agriculture en banissant les pollutions. Dans ce sens, l'Europe doit se protéger de l'importation massive de produits contaminés aux pesticides provenant de pays étrangers à l'Union européenne en renforçant ses moyens de contrôle. L'intérêt général revient à protéger la population contre les lobbies de l'agriculture et des industries agroalimentaires productivistes.

Les systèmes alimentaires industriels mondiaux sont responsables de plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation intensive de produits agrochimiques, d'énergie fossile, par l'accaparement des terres et la dégradation des forêts. La solution à la crise climatique est dans l'abandon des solutions agrochimiques et dans la revendication de la souveraineté alimentaire et énergétique !

Aux côtés de la Confédération paysanne et de nombreuses autres organisations, nous demandons l'arrêt immédiat du glyphosate ! ■



AGRICULTURE ET TRANSITION : PORTRAITS

Marie-Pierre et Pierre, des producteurs de fermes paysannes, de pain et d'œufs !

Produire de la matière première et la transformer ... voilà le moteur de Pierre ! Quant à Marie-Pierre, elle vous présente ses pains comme des toiles de maître dans une galerie d'art, tellement elle y met d'âme !

Tous deux sont des routiniers de la création de fermes : ils en sont à leur cinquième ! Ils ont produit du lait dans le pays du Comté, fait du vin, élevé des bovins et des porcs, goûté aux fromages de chèvres, ... il leur manquait le pain !

Voilà deux ans qu'ils ont créé cette structure, un GAEC (Groupement d'Exploitation En Commun) à Velanne, petite commune Iséroise située entre Pont de Beauvoisin et le lac de Paladru. Trois salariés (Pascal, Lucia et Stéphanie) viennent compléter l'équipe.

Leur activité principale est la culture et la transformation de leurs céréales : ils cultivent une surface de 30 hectares avec du blé, du seigle, de l'orge, du petit épeautre, plus quelques graines à mettre dans les pains : lin et tournesol.... le tout en rotation avec des légumineuses et

des pommes de terres. Des animaux viennent compléter leur gamme de produits et apporter leur précieux fumier : 10 vaches de race limousine et 150 poules pondeuses.

Après la moisson, leurs céréales sont transformées chez eux en farine grâce à leur moulin à meule en pierre (moulin Astrié). Les pains sont confectionnés au levain, avec de multiples recettes pour les goûts de tous les palais.

Les œufs servent à faire les pâtisseries (tartes, brownies, brioches...) et le surplus est vendu au marché. De la viande de leurs bovins est de temps en temps mise en vente en caissette de plusieurs kilos.

L'ensemble de leur production est vendu en circuit court chez Biocoop, des groupements de producteurs bio, des marchés des environs dont bien entendu le marché bio du jeudi à Chambéry ... et oui, je n'en ai même pas parlé tellement cela semble évident : toute leur production est en agriculture biologique !

Leur fierté ? Les élèves de quelques collèges en Isère ont la chance de manger leur pain grâce à un intermédiaire « manger bio Isère » qui

œuvre à ce qu'une alimentation de qualité soit possible pour tous, même en restauration hors foyer !

Sa définition de l'agriculture paysanne ?

Sa réponse est extrêmement claire : c'est une agriculture qui défend deux valeurs : « des terrains qui restent agricoles sur lesquels peuvent vivre de nombreux paysans, la lutte contre l'agro-industrie qui a le toupet de s'appeler agro alimentaire ! » Ils sont, vous l'aurez compris, très impliqués dans la Confédération paysanne qui défend ces valeurs !

Anne-Marie Lagoutte ■

Coordonnées :

Marie-Pierre REPECAUD et Pierre BERTHET
la ferme des Pierres Gardées
le Grosset
38620 Velanne
06 84 18 99 58
laremorquerouge@gmail.com



"ON ACHÈVE BIEN LES ÉLEVEURS"

Les Amis de la Conf' soucieux de la vitalité de nos territoires et de la valorisation de l'élevage à l'heure de l'accord de libre-échange CETA et de ses effets dévastateurs sur l'agriculture, vous recommandent la lecture de :

« *On achève bien les éleveurs* »

Des témoignages et une contribution salutaires qui reviennent sur les luttes essentielles pour la compréhension et la protection du vivant ! Une oasis de biodiversité collective...

Mais qui veut la peau des éleveurs ?

Voilà un livre qui nous « connecte » avec nos racines rurales et le monde paysan en interrogeant les héritiers des civilisations agro-pastorales. *On achève bien les éleveurs* ne se contente pas de dénoncer les dérives de l'industrialisation de l'élevage mais s'interroge sur les relations homme-animal avec l'analyse de Jocelyne Porcher et du collectif « Faut pas pucer », qui lutte contre l'identification électronique des ovins et caprins. Le monde se referme alors que la liberté s'efface devant le contrôle systématique : ce que nous faisons subir aux animaux, nous nous l'infligeons également à nous-mêmes. Cet ouvrage, coordonné par Aude Vidal, rencontre une critique radicale de l'industrialisation portée notamment par la coordination Écran total, qui réunit éleveurs, enseignants, assistantes sociales, métiers du livre.

Témoignage d'Aude Vidal :

« Notre porte d'entrée a été le puçage, une question qui ne pose quasiment pas de problème sanitaire ou écologique mais qui accompagne le caractère surdimensionné de ce qu'il faut désormais appeler, comme l'administration, les "productions animales industrielles". À partir de là, tenir le micro à une personne comme Xavier Noulhianne, un éleveur que je côtoyais en tant que consommatrice au marché bio, c'est découvrir une somme de mesures d'encadrement de l'élevage qui vont dans le sens de ces productions industrielles et qui sont préjudiciables aux agriculteurs (profession "indépendante" mais incroyablement administrée) mais aussi à la santé et à l'environnement. La certification des mâles reproducteurs provoque l'amointrissement du patrimoine génétique du cheptel. Les entraves administratives à l'élevage à petite échelle encouragent les productions surdimensionnées et hors-sol, la disparition des prés et la concurrence sur le marché mondial, entre alimentation du bétail pour les classes qui mangent de la viande aux dépens de celles qui peinent à simplement se nourrir... Au fil des entretiens s'est imposée l'idée que devant tous ces dégâts, il ne fallait pas se contenter de devenir végétarien, il fallait défendre cette relation entre être humain et animal qui est fondamentale en agriculture écologique. »

Sauver la peau des éleveurs, c'est refuser la concentration et la maltraitance animale et défendre des territoires ruraux vivants ; l'élevage doit pouvoir être préservé afin que nos vies restent authentiquement humaines et affranchies des usines à « barbaque » .

On achève bien les éleveurs : résistances à l'industrialisation de l'élevage, ouvrage collectif. 144 pages. éditions L'Echappée <https://www.lechappee.org/>

William ■



AGENDA

- Du 24 février au 4 mars 2018 : Salon de l'Agriculture, à Paris (75). Le samedi 3 Mars, débat "Décidons de notre alimentation !" animé par les Ami.e.s de la Conf', sur le stand de la Confédération paysanne
- Du lundi 19 au samedi 24 mars 2018 : Semaine de l'Agriculture paysanne, dans les grandes écoles en région parisienne
- Le jeudi 22 mars 2018 : procès des 9 de la Conf' au tribunal civil d'Amiens suite aux actions à l'usine des 1000 vaches de Drucat (80)
- Le week-end 23 et 24 mars, Marché paysan à Montreuil (93), Place de l'Hôtel de Ville
- Le dimanche 27 mai, Grand rassemblement festif sur les terres agricoles du Triangle de Gonesse (95), contre Europacity
- Mercredi 18 et jeudi 19 avril 2018 : AG de la Confédération paysanne, à Montreuil (93)
- les 20 et 21 avril : Conférences et concerts sur la Zone d'Alimentation Durable (ZAD) à Dolus (17)
- les 16 et 17 juin : ASSEMBLEE GENERALE des Ami.es de la Confédération paysanne, à Seiches-sur-le-Loir, dans le Maine-et-Loire (49)



Les Amis de la
Confédération paysanne

104, rue Robespierre - 93170
Bagnole

01.43.62.18.70

contact@lesamisdelacnf.org

page Facebook : Les Amis de la
Conf'

Twitter : @LesAmisdeLaConf

www.lesamisdelacnf.org